

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2020

Nombre de membres en exercice		
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
42	41	26

Date de convocation	17/11/2020
Date d'affichage	17/11/2020

DL20039 **OBJET : DESIGNATION DU DELEGUE ELU AU CNAS**

L'AN DEUX MIL VINGT et le vingt-trois novembre, les membres du Comité Syndical du Syndicat Mixte du SITOM Sud Gard se sont réunis à 17 heures à Nîmes, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL,

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Frédéric TOUZELLIER, Mme Pascale VENTURINI, M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Claude de GIRARDI, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Julien PLANTIER, M. Richard TIBERINO, M. Yoann GILLET, M. Frédéric PASTOR, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Antoine MARCOS, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. David-Alexandre ROUX, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Jacques BOLLEGUE,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES,

Cté Com. Petite Camargue : M. Christian SOMMACAL suppléant de Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET,

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, M. Marc TAULELLE, M. Laurent BURGOA, M. Jean-François DURAND COUTELLE, M. Monique BOISSIERE, M. Frédéric BEAUME,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE



Avaient donné procuration :

Jean-François DURAND COUTELLE à Frédéric TOUZELLIER
Frédéric BEAUME à Frédéric TOUZELLIER
Bernard ANGELRAS à Richard TIBERINO
Monique BOISSIERE à Richard TIBERINO
Marc TAULELLE à Julien PLANTIER

Secrétaire de séance : M. Yoann GILLET

Le Président expose que le SITOM Sud Gard est adhérent au Comité National d'Action Sociale (CNAS) depuis janvier 2009.

A ce titre, 2 délégués (un élu et un agent du SITOM) le représentent au sein de ses instances.

La durée de leur mandat est calée sur celle du mandat, soit 6 ans.

Le délégué local des élus est désigné par l'organe délibérant parmi ses membres.

VU la délibération du Comité Syndical n° DL080036 en date du 22 décembre 2008 décidant l'adhésion au Comité National d'Action Sociale (CNAS) à compter du 1er janvier 2009,

Considérant qu'en application de l'article 24 du Règlement de Fonctionnement du CNAS, chaque collectivité adhérente doit désigner un délégué représentant le collège des élus et désigner un délégué représentant le collège des bénéficiaires.

Considérant que la durée du mandat des délégués locaux est calquée sur celle des conseils municipaux, donc de six ans.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE : De désigner M. Richard TIBERINO comme délégué représentant le collège des élus et Madame Nelly PARAYRE comme déléguée représentant le collège des bénéficiaires au sein des instances du CNAS.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 26 + 5 pouvoirs
Abstention : 0
Contre : 0
Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20201123-DL20039-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/11/2020

Affichage : 24/11/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président
Richard TIBERINO

